



Service Public d'Assainissement Non Collectif

CCVDFB - SPANC
Avenue de Sarlat
24220 ST CYPRIEN

Contact :
spanc@ccvdfb.fr
Bastien VILAYLECK bastien.vilayleck@ccvdfb.fr
Théo FASSEUR theo.fasseur@ccvdfb.fr

Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Bastien VILAYLECK** le **22/06/2022**

Date du précédent contrôle : **01/03/2016**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **1999**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

Mme NADINE CASTILLON VEYSSIERE
136 ROUTE DE COMBENOIRE - LA MOTHE
24220 BERBIGUIERES
Section et n° de parcelle : **A 639**
Type de logement : **Principal**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

Mme NADINE CASTILLON VEYSSIERE
136 ROUTE DE COMBENOIRE
24220 BERBIGUIERES
FRANCE
Tél. :
E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **5**

Nombre de pièces principales : **6**

Type de logement : **Principal**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : **Périmètre de protection d'un captage d'eau potable**

Nom de la zone : **Captage d'eau potable de Marnac**

Pente du terrain recevant le traitement : **Faible (< 5%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Complément : **Terrain très argileux**

Superficie de la ou les parcelles :

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Il n'existe pas d'accès visible au tuyauteries d'évacuation des eaux usées.

Les eaux usées et les eaux de pluie ne sont pas collectées séparément.

Destination des eaux de pluie :

Précisions : **une partie des eaux de pluies est évacuée vers le traitement**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement est accessible.

Il existe un bac à graisses.

Nombre de bac à graisses : **1**

Volume en litre : **200**

Accessibilité : **Le bac à graisses est accessible.**

Le bac à graisses présente un signe d'altération.

Commentaire : **couvercle légèrement cassé sur le côté**

Il existe une fosse septique.

Accessibilité : **La fosse septique est accessible.**

Nombre de fosse septique : **1**

Volume en litre : **2000**

La fosse septique ne présente pas de signe d'altération.

Il existe un préfiltre.

Accessibilité : **Le système de préfiltre n'est pas accessible.**

Emplacement du préfiltre :

Type de préfiltre intégré :

Nous ne savons pas si le préfiltre présente un signe d'altération.

L'écoulement est correct.

VIDANGE

Date de dernière vidange : **Décembre 2020**

Bordereau : **Non**

Entreprise agréée : **Oui**

Nom du vidangeur : **M. ANDRIEUX Sylvain**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Nous n'avons pas pu déterminer si la vidange est nécessaire.**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Filtre à sable vertical drainé**

Précision sur le traitement : **avec tranchée d'épandages en sortie de filtre à sable + pompe que rejette le trop plein dans la haie**

Aucun élément ne permet de mesurer la taille de l'installation.

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Non**
- 3m des arbres : **Non**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837*01).*

VENTILATION

Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il existe une ventilation secondaire.

Diamètre en mm : **100**

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

Commentaire : **Dans la gouttière. En séparant les eaux pluviales de la ventilation, le système pourrait être moins engorgé.**

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il existe un regard avant traitement.

Le regard est accessible.

Le regard ne présente pas de signes d'altération.

Nettoyage à prévoir : **Non**

Commentaires : **Présence d'eau dans le regard.**

REGARD DE CONTROLE

Il n'existe pas de regard de contrôle.

Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

L'aménagement du terrain gêne le dispositif d'assainissement.

Commentaires : **Arbres proche des drains**

Risques possibles : **Obstruction par les racines**

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Un dysfonctionnement à été observé au niveau du traitement.

Précisions : **Filtre à sable qui dysfonctionne, une pompe de relevage à été installée dans un regard afin d'éviter que les drain soient en charge. Des travaux de réhabilitations du système devront être fait.**

DISPERSION DES EFFLUENTS

Il existe un rejet d'effluent.

Type de rejet :

- **Eaux prétraitées**

Type d'exutoire : **En surface**

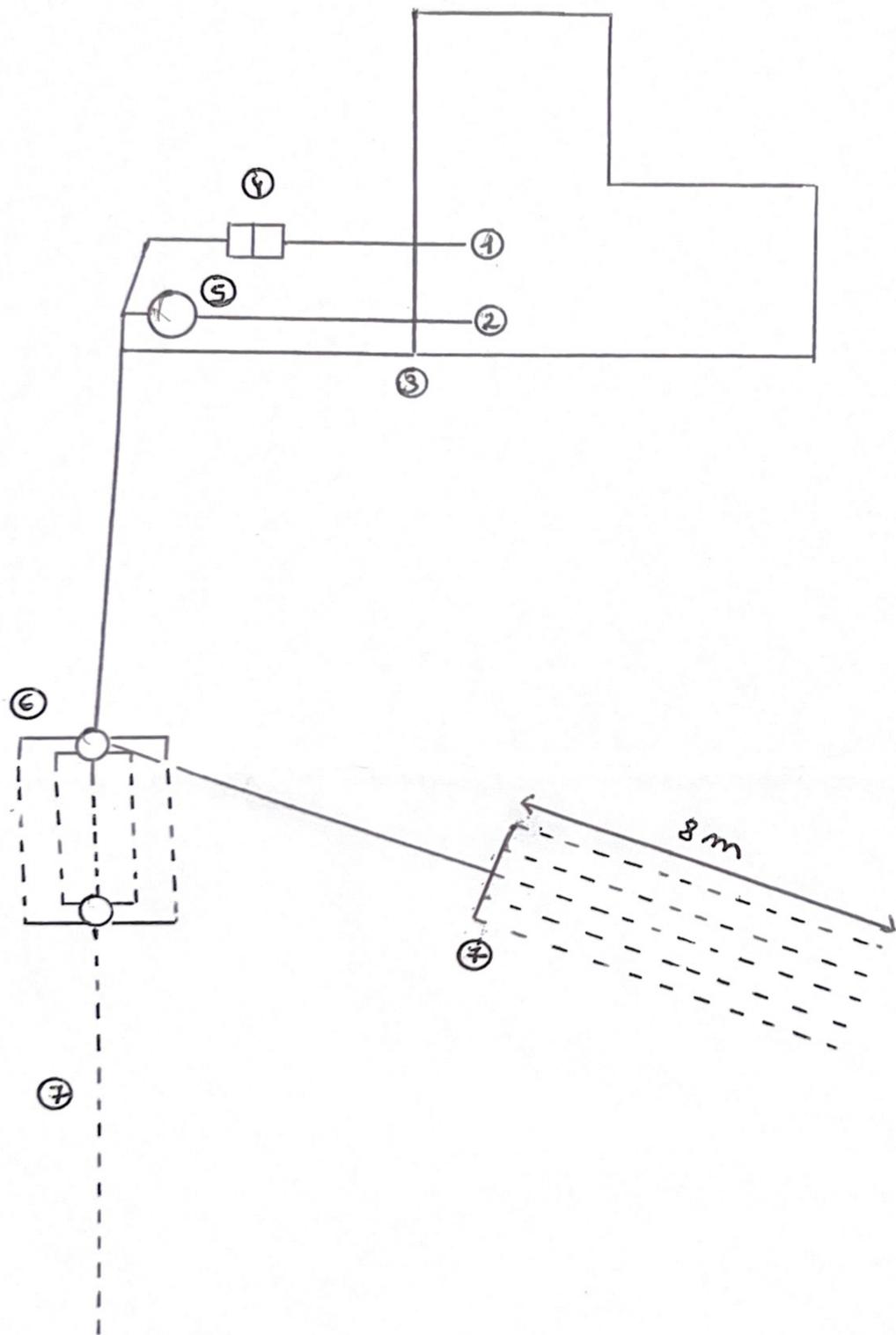
Précisions : **Dans la haie**

Précisions : **Eaux prétraitée rejetée en surface dans la haie.**

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Monsieur CASTILLON VEYSSIERE Jean Luc
 la motte
 24220 BERBIGUIERES
 parcelle 639
 section A



Légende

- 1. eaux ménagères
- 2. eaux vannes
- 3. eaux pluviales
- 4. bac dégraisseur
- 5. fosse septique
- 6. filtre à sable drainé
- 7. tranchées d'infiltration

CONCLUSION

Mme NADINE CASTILLON VEYSSIERE
136 ROUTE DE COMBENOIRE - LA MOTHE
24220 BERBIGUIERES

Section et n° de parcelle : A 639
Diagnostic de bon fonctionnement du 22/06/2022

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : Périmètre de protection d'un captage d'eau potable

Nom de la zone : Captage d'eau potable de Marnac

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète
- Installation présentant des dysfonctionnement majeurs

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- Le préfiltre doit être nettoyé à l'eau claire 1 fois par an, en dehors de la fosse.
- Risque d'obstruction des drains par les racines des végétaux situés à proximité. Surveiller les regards d'accès aux tranchées permet de vérifier le bon écoulement et l'absence de racines.
- Le filtre à sable présente un signe de dysfonctionnement (drain en charge et présence d'une pompe qui régule la hauteur d'eau dans le filtre à sable mais rejette en surface dans la haie).

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif incomplet, donc nécessitant des travaux de mise aux normes pour éliminer tout problème de salubrité.

AVIS DU MAIRE

- Cependant, l'installation est située dans une zone à enjeu sanitaire: périmètre de protection éloigné du captage d'eau potable de Marnac. Ceci implique la mise en conformité de l'installation dans un délai de 4 ans.
- Un rejet apparent donc risque pour la salubrité.

L'installation comprend les éléments suivant :

- BG + FS + FASVD+ Tranchée

L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).

- Dysfonctionnement du Filtre à sable drainé
- Ventilation de fosse non conforme.
- Sous dimensionnement du système de traitement par rapport à la capacité d'accueil.

Travaux à effectuer :

- Mettre en place un système de traitement correspondant à la nature du sol rencontré.

En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer la réhabilitation du système.

Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyprien le
Le Technicien Bastien VILAYLECK



Fait à Saint Cyprien le 28/06/2022
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J. B. BLAUE



Fait à BERBIGUIERES
Le 23/06/2022
Le Maire

